

# LE PETIT GUIDE

du conducteur  
en Pologne



DROIT POLONAI  
*pour les francophones*





DROIT POLONAIS  
*pour les francophones*

**Mars 2024**

# SOMMAIRE

1. Les règles générales du Code de la route -----	p.1
2. Les équipements et documents à bord du ----- véhicule	p.6
3. Le taux d'alcoolémie -----	p.8
4. Vitesses autorisées -----	p.10
5. Sanctions pour les conducteurs -----	p.10
6. Les points de pénalité -----	p.12
7. Le permis de conduire -----	p.14
8. L'immatriculation d'un véhicule -----	p.17
9. Les accidents -----	p.18
10. Les numéros d'urgence -----	p.19
11. Les numéros d'urgence -----	p.23
12. Le panneau récapitulatif présenté aux ----- frontières	p.23
13. Les panneaux de signalisation -----	p.24
14. Quelques informations pratiques -----	p.25
Questions réponses -----	p.27

Depuis quelques années vous vivez en Pologne et vous vous demandez encore à quelle vitesse il est possible de conduire sur une route de campagne, vous insultez le moindre automobiliste qui vous double par la droite et vous n'êtes pas à votre premier accrochage avec un cycliste alors que vous aviez une flèche verte qui vous autorisait à tourner...

Il est grand temps de réviser un peu votre code de la route « made in Poland » !

Même si le code est sensiblement identique à celui de la France, les usages peuvent vous surprendre. Soyez toujours sur vos gardes et encore plus lors de mauvaises conditions météo !

Quelles sont donc les règles de conduite à respecter en Pologne ?

## 1. Les règles générales du Code de la route

### Priorité et dépassement

Les véhicules en Pologne roulent à **droite** et sont dépassés par la gauche. La priorité de droite est applicable à tous les carrefours sans signalisation.

Les sens giratoires sont généralement prioritaires (en fonction de la signalisation). Il faut utiliser son clignotant droit en sortant d'un rond-point.



Lorsque la circulation est fortement ralentie, le conducteur est tenu de donner la priorité à un véhicule de la voie qui prend fin. Il s'agit du principe de la **fermeture éclair** (jazda na suwak)<sup>1</sup>.

Les trams ont la priorité **absolue** – laissez la priorité aux trams lorsqu'ils tournent ou marquent leur intention de changer de direction.

Les bus ont la priorité en sortant de leur arrêt (clignotant gauche activé).

**Attention !** Le croisement en Pologne se fait à « l'indonésienne », c'est-à-dire que l'on passe devant la voiture que l'on croise et non derrière comme en France.

## Dépassement à droite

En principe, le dépassement d'un véhicule en Pologne se fait par le côté gauche. Néanmoins, il est toléré de dépasser par la droite **dans certains cas** :

1. Vous ne pouvez dépasser un véhicule ferroviaire que par la droite, à deux exceptions près :
  - lorsque la position des rails empêche un tel dépassement,
  - lorsque le dépassement se fait dans une rue à sens unique.
2. Vous pouvez dépasser par la droite un véhicule signalant une intention de tourner à gauche.
3. Vous pouvez également dépasser par le côté droit dans une rue à sens unique avec des voies désignées.
4. Sur l'autoroute, il est autorisé de dépasser par la droite un véhicule trop lent. Cette manœuvre doit être faite sans mettre en danger les autres usagers

---

<sup>1</sup> La règle est en vigueur depuis le 6 décembre 2019

## Stationnement

Le stationnement d'un véhicule n'est autorisé qu'à un endroit où il est visible par les autres conducteurs et n'entrave pas la sécurité routière.

Le conducteur, qui arrête son véhicule sur la route, est tenu de le positionner le plus près possible du bord de la route et **parallèlement** à celle-ci.

Vous avez le droit de vous garer sur les trottoirs si vous laissez un passage d'**1,5 m** pour les piétons.

Il est interdit de s'arrêter et de stationner à moins de **10 m** d'un carrefour, d'un passage piéton, d'un panneau ou d'un feu de circulation, ainsi qu'à moins de **15 m** d'un panneau signalant un arrêt de bus.

Il est interdit de s'arrêter dans un endroit qui entrave une entrée ou une sortie, notamment devant un garage ou un parking.

L'arrêt à proximité d'un arrêt de bus, pour déposer des passagers par exemple, est interdit (sauf évidemment pour les bus).

Dans les centres-villes, en zones marquées, le stationnement est payant du lundi au vendredi ou samedi de 8h00 à 20h00 (en fonction de la ville). Le stationnement est le plus souvent gratuit les samedis, dimanches et jours de fête, mais il convient toujours de vérifier les règles applicables à un endroit donné.

Le paiement du parking se fait aux bornes présentées sur les trottoirs, en indiquant la plaque d'immatriculation de la voiture et le temps souhaité. Dans la majorité des villes, les cartes bancaires sont acceptées.

## Flèches vertes

Une flèche verte sous un feu rouge signifie que vous pouvez tourner dans la direction indiquée par la flèche, à condition de marquer le stop au feu avant de poursuivre votre route, sans gêner les autres usagers de la route pour lesquels le feu est vert.



## Principales obligations

### Ceinture

Le port de la ceinture de sécurité est **obligatoire**, à l'avant comme à l'arrière du véhicule. Sont exemptés du port de la ceinture de sécurité :

- les personnes disposant d'un certificat médical d'exemption de l'obligation du port de la ceinture de sécurité,
- les femmes visiblement enceintes,
- les chauffeurs de taxi transportant des passagers,
- les moniteurs d'auto-école et les examinateurs durant les cours et les examens de conduite,

- les agents, organes et services suivants transportant des personnes en état d'arrestation: la police, l'agence pour la sécurité intérieure, l'agence de renseignements extérieurs, les services de contre-espionnage militaire, les services de renseignement militaire, le bureau central de lutte contre la corruption, les services de surveillance des frontières, les services de contrôle du Trésor, les douanes, les services pénitentiaires, le personnel des forces armées polonaises,
- les équipes médicales lorsqu'elles apportent une assistance médicale,
- les personnes malades ou handicapées transportées sur civière ou en fauteuil roulant.

**Attention !** C'est le conducteur qui doit s'assurer que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité. S'il ne le fait pas, il s'expose à une amende : dans un tel cas, une amende peut être infligée au passager, mais aussi au conducteur.

### *Siège pour enfants*

Les enfants qui mesurent moins de 150 cm doivent être transportés dans des sièges homologués adaptés à leur morphologie.

Les sièges pour enfants ne sont pas obligatoires dans les cas suivants :

- les taxis (toutefois, nous vous recommandons de prévoir des ceintures de sécurité pour vos enfants),
- les autobus,
- les ambulances,
- les véhicules de police,
- les véhicules de garde-frontières,



- les véhicules de la police municipale,
- les cas où un médecin a délivré un certificat d'exemption de l'utilisation obligatoire d'un siège enfant ou d'un autre dispositif pour enfants.

## 2. Les équipements et documents à bord du véhicule

Il est obligatoire d'avoir à bord du véhicule les éléments suivants :

- une carte d'identité en cours de validité,
- le permis de conduire,
- la carte grise du véhicule et une assurance responsabilité civile automobile<sup>2</sup>,
- un triangle de pré-signalisation,
- un extincteur,
- des feux de croisement allumés en permanence.

Il est conseillé d'avoir à bord du véhicule les éléments suivants :

- un gilet fluorescent pour chaque occupant du véhicule,
- une mini-boîte à pharmacie<sup>3</sup>,
- des ampoules de rechange (halogènes),
- des chaînes en cas de conditions hivernales à la montagne, une roue de secours.

Il est fortement conseillé de rouler avec des pneus neige de fin octobre à fin mars (ce n'est pas obligatoire, mais en cas d'accident, vous ne serez probablement pas couvert par votre assurance – tout dépend de votre police d'assurance).

<sup>2</sup> Voir le point Contrôle de police dans ce Guide

<sup>3</sup> À partir du 31 décembre 2002, une mini-boîte à pharmacie n'est pas obligatoire à bord du véhicule.

## Principales interdictions

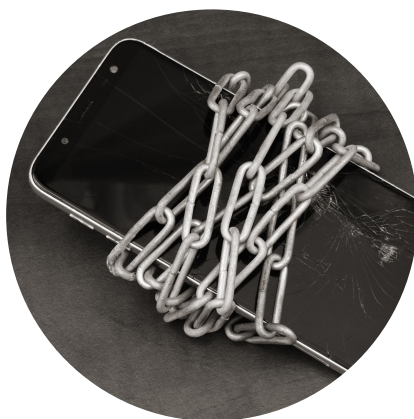
Il est interdit de :

- klaxonner en agglomération, sauf en cas de danger,
- rester sur la bande centrale ou gauche de l'autoroute si celle de droite est libre,
- emprunter les couloirs de bus<sup>4</sup>,
- rouler sur les trottoirs, sauf autorisation,
- laisser tourner sans nécessité technique le moteur d'un véhicule immobilisé.

**Attention !** En cas de stationnement à un endroit non éclairé, vous devez allumer vos feux de position (et éventuellement vos clignotants).

## Téléphone portable

Il est interdit de tenir en main un téléphone portable au volant. Toutefois, l'utilisation du téléphone portable avec un kit mains-libres est autorisée.



## Stupéfiants

Il est interdit de conduire sous l'influence de stupéfiants.

---

<sup>4</sup> À partir du 22 février 2018, les voitures électriques peuvent emprunter les couloirs de bus.

Les substances suivantes sont interdites :

- les opioïdes (morphine et héroïne),
- l'amphétamine et les substances analogues (métamphétamine et ecstasy),
- la cocaïne,
- le THC (cannabis),
- les benzodiazépines,
- toutes les substances produisant un effet semblable à celui de l'alcool.



### 3. Le taux d'alcoolémie

Selon le Code des infractions, le taux d'alcoolémie maximale autorisée au volant est de **0,2 ‰** d'alcool dans le sang (ce qui donne 0,19 ‰ au maximum). Cela équivaut à 0,1 mg/L d'air expiré.

#### Soumission à l'éthylotest

Vous n'avez pas le droit de refuser de vous soumettre aux éthylotests. En cas de refus, la police peut alors effectuer des examens de sang ou d'urine.

Si le niveau d'alcool dans le sang, selon l'éthylotest :

- est inférieur à 0,2 ‰ [0,1 mg/L d'air expiré] – le conducteur n'est pas pénalement responsable,
- se situe entre 0,2 et 0,5 ‰ [0,1 à 0,25 mg/L d'air expiré] – le conducteur a commis une **infraction**,
- est supérieur à 0,5 ‰ [0,25 mg/L d'air expiré] – le conducteur a commis un **crime**.



## Pénalité pour conduite en état d'ivresse

En cas d'**infraction**, c'est-à-dire quand le taux d'alcool dans le sang se situe entre 0,2 à 0,5 ‰, le conducteur risque d'être sanctionné par :

- une amende minimale de 2500 PLN ou une arrestation pour une durée maximale de 30 jours,
- une suppression du permis de conduire pour une période de 6 mois à 3 ans,
- 10 points de pénalité.



En cas de **crime**, c'est-à-dire quand le taux d'alcool dans le sang est supérieur à 0,5 ‰ [0,25 mg/L d'air expiré], le conducteur risque d'être sanctionné par :

- une amende basée sur son revenu, une peine de restriction de la liberté ou une peine d'emprisonnement allant jusqu'à 2 ans,
- une interdiction de conduire pour une période allant de 3 à 15 ans,
- de 5000 PLN à 60.000 PLN au profit du Fonds d'aide aux victimes et d'aide post-pénitentiaire (pl. Fundusz Pomocy Pokrzywdzonym oraz Pomocy Postpenitencjarnej).

**Attention !** A partir du 14 mars 2024, dans certains cas, le tribunal peut ordonner la confiscation d'un véhicule pour conduite en état d'ivresse.

## 4. Vitesses autorisées

La vitesse maximale autorisée en Pologne :

- en zone d'habitat dense – 20 km/h,
- en agglomération – 50 km/h
- sur les routes ordinaires – 90 km/h,
- sur les routes express à une chaussée et sur les routes à deux chaussées ayant deux bandes dans chaque direction – 100 km/h,
- sur les routes express à deux chaussées séparées – 120 km/h,
- sur les autoroutes – 140 km/h.

## 5. Sanctions pour les conducteurs

Lorsque vous êtes en Pologne, il vous faut respecter les règles en vigueur, sous peine de sanctions. Si vous commettez une infraction, vous serez sanctionné comme tout autre conducteur du pays. En Pologne, la Police nationale (Policja) et la Police municipale (Straż Miejska) sont autorisées à encaisser les amendes sur le champ. Cependant, pour certaines infractions, si vous n'avez pas été arrêté sur place, vous pourrez être poursuivi.

En Pologne, vous pouvez être sanctionné par exemple pour :

- conduite en état d'ivresse ou sous influence : 2500 PLN
- conduite avec un téléphone au volant sans un kit mains-libres : 500 PLN,
- un stationnement interdit : de 100 PLN à 1200 PLN avec un risque de sabot ou de mise en fourrière,
- conduite à une vitesse entravant la circulation des autres conducteurs : de 50 PLN à 500 PLN,

- un dépassement sur un passage-piétons : 1 500 PLN,
- un abus de signaux sonores ou lumineux : 100 PLN,
- un non-port de ceinture de sécurité : 100 PLN,
- absence ou défaut de siège enfant : 300 PLN,
- un excès de vitesse : de 50 PLN à 5 000 PLN selon le dépassement de vitesse,
- un refus de priorité : de 50 PLN à 1 500 PLN,
- le non-respect d'un stop : 300 PLN,
- le non-respect d'un feu rouge : de 300 à 500 PLN
- le non-respect d'un feu rouge à un passage à niveau : 2 000 PLN

**Attention !** Toute amende doit être payée dans les 14 jours qui suivent sa réception.

Il existe des moyens légaux pour contester ou ne pas payer une amende, notamment quand le conducteur n'a pas commis de faute. Si l'amende est injustifiée, le conducteur peut refuser de la payer et ainsi la contester. Dans ce cas, le conducteur accepte de se soumettre à une procédure judiciaire.



## 6. Les points de pénalité

Les conducteurs en Pologne sont soumis à des points de pénalité. La limite des points est de 24 – à 24 points, le conducteur doit repasser son permis de conduire.

**Attention !** Pour les conducteurs dont le premier permis de conduire a été délivré depuis moins d'un an, la limite est de 20 points.

### Vérifiez vos points de pénalité

Chaque conducteur peut vérifier et consulter son relevé de points de pénalité soit en ligne, soit au commissariat de police. Pour obtenir ces informations en ligne, vous devez disposer d'un profil de confiance (Profil zaufany) qui confirme votre identité. Au commissariat de police, vous devez montrer votre carte d'identité ou votre passeport.

Les points de pénalité pour certaines infractions routières sont comme suit :

Infraction	Points de pénalité
Infractions au Code de la route	15
Conduite sous l'effet de l'alcool ou de la drogue	15
Excès de vitesse supérieur à 50 km/h	15
Excès de vitesse supérieur de 41 km/h à 50 km/h	13

Infraction	Points de pénalité
Infractions au Code de la route	15
Conduite sous l'effet de l'alcool ou de la drogue	15
Excès de vitesse supérieur à 50 km/h	15
Excès de vitesse supérieur de 41 km/h à 50 km/h	13
Excès de vitesse supérieur de 31 km/h à 40 km/h	10
Excès de vitesse supérieur de 21 km/h à 30 km/h	6
Excès de vitesse supérieur de 11 km/h à 20 km/h	3
Défaut d'assistance aux victimes d'accidents	10
Utilisation du téléphone au volant	5

**Attention !** Il y a une proposition de sanctionner un dépassement de vitesse de plus de 50 km/h par rapport à la vitesse autorisée pour toutes les routes, y compris les autoroutes, par un retrait de permis immédiat. Actuellement, cette règle ne s'applique qu'aux zones bâties.<sup>5</sup>

<sup>5</sup> L'art. 135 § 2 point a du Code de la route

## Récupération de points

En l'absence d'infraction pendant **2 ans** à compter du premier retrait de points, le nombre des points peut être récupéré.

## Contrôle de police

En cas de contrôle de police, vous devez présenter :

- une carte d'identité en cours de validité,
- le permis de conduire,
- la carte grise du véhicule et une assurance responsabilité civile automobile.

**Attention !** À partir du 1er octobre 2018, les conducteurs soumis au contrôle de police en Pologne n'ont plus besoin d'être munis de la carte grise du véhicule et d'une assurance responsabilité civile automobile. Toutefois, cela ne s'applique qu'aux propriétaires ou copropriétaires du véhicule dont les données sont contenues dans le Registre Central des Véhicules et des Conducteurs (pl. Centralna Ewidencja Pojazdów i Kierowców – CEPIK).

À partir du 5 décembre 2020, les conducteurs titulaires d'un permis de conduire polonais sont exemptés de l'obligation de le présenter lors d'un contrôle routier sur le territoire de la Pologne.

## 7. Le permis de conduire

La procédure pour demander un permis de conduire en Pologne est pratiquement la même pour ceux qui ont déjà un permis de conduire dans leur pays d'origine et ceux qui n'en ont pas.

Pour demander un permis de conduire polonais il est nécessaire de :

- résider légalement en Pologne pendant plus de 185 jours,
- correspondre aux limites d'âge de votre catégorie de conduite (18 ans pour la catégorie B, par exemple),
- passer un test médical afin de répondre à toutes les exigences de santé pour la conduite (vue, ouïe, etc.),
- passer deux tests de conduite : théorie (en polonais, anglais ou allemand) et pratique (en polonais ou dans votre langue maternelle, avec l'assistance d'un traducteur assermenté).

Si vous devez suivre un cours de conduite, notez que la plupart des auto-écoles proposent des cours en polonais uniquement. Vous pouvez choisir un instructeur parlant anglais, ce qui engendrera des frais supplémentaires.

Vous aurez droit à 30 heures de cours théoriques et 30 heures de cours pratiques avec un moniteur de conduite agréé. Une fois les cours terminés avec succès, vous pouvez vous inscrire aux examens.

### **Validité du permis de conduire étranger**

Les ressortissants des pays de l'Union Européenne, de la Confédération Suisse et de l'Association Européenne de Libre-Échange, titulaires de permis de conduire nationaux, résidant en Pologne, ne sont pas soumis à l'obligation d'échange de leurs permis<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> L'article 4 de la loi sur les conducteurs de véhicules



Les conditions suivantes doivent toutefois être remplies :

- votre permis doit être valide,
- vous ne devez pas être sanctionné par une suspension, restriction ou annulation de votre droit à conduire.

Toutefois, à la suite de la **destruction**, de la **perte**, du **vol** ou du **retrait d'un permis**, le titulaire d'un permis de conduire national doit s'adresser aux autorités locales pour obtenir un nouveau permis. Un permis équivalent sera issu par les autorités polonaises du lieu de domicile – vous devez ainsi vous adresser à la mairie de votre lieu de résidence.



## Expiration du permis de conduire

Si vous vous installez en Pologne et votre permis de conduire arrive à expiration, vous devrez le renouveler si vous y avez votre résidence permanente.

Quel que soit le type de permis que vous possédez (ancien ou nouveau modèle), vous recevrez un nouveau modèle standard (carte plastifiée avec photo, au format « carte de crédit ») lorsque vous le renouvelerez. Votre nouveau permis peut avoir une **durée de validité différente** de l'ancien et sera soumis aux éventuelles restrictions et conditions applicables en Pologne.

Si votre permis fait l'objet d'une mesure de suspension, de restriction, de retrait ou d'annulation du droit de conduire dans votre pays d'origine, vous ne pourrez pas le renouveler

## Confiscation du permis de conduire

Les tribunaux polonais ont le droit de confisquer un permis de conduire même si la personne arrêtée n'est pas citoyen polonais mais séjourne de façon permanente sur le territoire (cela ne concerne donc pas les touristes).

Selon la législation polonaise, dans le cas où l'interdiction dure **plus d'un an**, il faudra repasser l'examen de conduite pour récupérer son permis.

## 8. L'immatriculation d'un véhicule

### Séjour de plus de 6 mois

Si vous partez en Pologne **pour un séjour de plus de 6 mois** et vous y emmenez votre voiture, vous êtes obligés de :

- faire immatriculer votre véhicule,
- faire changer la plaque d'immatriculation,
- fournir une preuve de propriété de la voiture et la preuve que le véhicule a passé avec succès le contrôle technique,
- payer les taxes d'immatriculation et de circulation.

### Séjour de moins de 6 mois

Si vous vous installez en Pologne pour une période de moins de 6 mois, **vous ne devez pas y faire immatriculer votre véhicule ni y payer des taxes d'immatriculation.**

## 9. Les accidents

Si vous êtes impliqué dans un accident, **ne quittez pas le lieu de l'accident**. Parlez à l'autre conducteur et appelez la police et/ou les services d'urgence en cas de besoin.

### Constat d'accident

Vous devez rédiger un **constat d'accident** sur le lieu de l'accident. Notez les informations suivantes :

- **la date et le lieu** de l'accident,
- toutes les informations détaillées concernant les éventuels **dégâts matériels, blessures** et **témoins** (assurez-vous de prendre leurs coordonnées),
- **les coordonnées** de l'autre conducteur (nom, adresse et numéro de téléphone),
- **les coordonnées de sa compagnie d'assurance** (y compris le numéro de contrat),
- les informations concernant le **véhicule de l'autre conducteur**,
- **les circonstances** de l'accident.

Si vous et l'autre conducteur êtes d'accord sur les circonstances de l'accident, vous devez signer un constat.

**Attention !** Vous ne devez admettre votre responsabilité et signer le constat que si vous ne disposez pas de toutes les informations nécessaires pour bien comprendre la situation.



Si vous n'êtes pas d'accord, votre assureur réglera le sinistre avec l'assureur de l'autre conducteur. Il se fondera pour ce faire sur le **rapport de police**, l'**évaluation des dommages** et d'autres informations.

Pour étayer votre demande, vous devez fournir les documents suivants :

- des photos,
- les déclarations des témoins et/ou
- le rapport de police.



## 10. Le transport individuel

### Règles de circulation des vélos

Conformément à la loi applicable, un **cycliste** est soumis (dans la plupart des cas) aux mêmes règles du Code de la route que le conducteur d'un véhicule.

Un cycliste doit rouler sur une **piste cyclable** (s'il y en a une), sur une partie de chaussée réservée aux vélos ou sur le côté droit de la route.

Il ne faut pas oublier de signaler clairement les manœuvres bien à l'avance.

Le port du **casque** et du gilet réfléchissant n'est pas obligatoire, mais il est recommandé.

Il est interdit d'aller en vélo après avoir consommé de l'alcool ou toute autre substance ayant un effet similaire à celui-ci.

Lorsqu'un embouteillage se forme sur la route, un cycliste est autorisé de dépasser les voitures à droite et à gauche.

Toute infraction commise peut être sanctionnée par une **amende**.

## Règles de circulation des vélos urbains, des trottinettes électriques et des moyens de déplacement individuel

En mai 2021, le règlement relatif aux règles de circulation des vélos urbains et trottinettes électriques ainsi qu'aux moyens de déplacement individuel tels que les skateboards électriques, les gyroroues et les hoverboards, est entré en vigueur.

Les enfants âgés de 10 à 18 ans qui utilisent un vélo, une trottinette électrique ou un moyen de déplacement individuel doivent être titulaire d'une **carte vélo** ou d'un permis de conduire de la catégorie AM, A1, B1 ou T.

**Attention !** En cas de non-respect des règles, des **amendes** sont prévues.

### Règles de circulation des vélos urbains

Le conducteur d'un vélo urbain est obligé d'emprunter **une piste cyclable** ou **une bande cyclable**. Dans le cas d'une piste cyclable mixte piétons-vélos, le conducteur doit céder la priorité aux piétons.

L'utilisation du **trottoir** ou de la **voie piétonne** est autorisée à titre exceptionnel lorsque :

- la largeur du trottoir le long d'une route où la circulation des véhicules est autorisée à une vitesse supérieure à 50 km/h est d'au moins 2 m et qu'il n'y pas de piste cyclable ou de bande cyclable,

- il s'occupe d'un enfant de moins de 10 ans qui fait du vélo,
- les conditions météorologiques mettant en danger la sécurité du cycliste sur la route (neige, vent fort, averse, etc.).

Lorsqu'il emprunte le trottoir ou la voie piétonne, le conducteur d'un vélo est tenu de **céder la priorité aux piétons**, de ne pas gêner leur déplacement et de rouler à une vitesse **proche** de celle du piéton.

### **Règles de circulation des trottinettes électriques**

Le conducteur d'une trottinette électrique est obligé d'emprunter une **piste cyclable** ou une **bande cyclable**, avec **une vitesse maximale de 20 km/h**. Dans le cas d'une piste cyclable mixte piétons-vélos, le conducteur doit céder la priorité aux piétons.

En l'absence de piste ou de bande cyclable, le conducteur d'une trottinette électrique est tenu d'utiliser la **chaussée** sur laquelle la circulation des véhicules est autorisée à une vitesse ne dépassant pas 30 km/h.

L'utilisation du **trottoir** ou de la **voie piétonne** est autorisée à titre exceptionnel lorsque le trottoir est situé le long d'une chaussée sur laquelle la circulation des véhicules est autorisée à une vitesse supérieure à 30 km/h, et qu'il n'y pas de piste cyclable ou de bande cyclable.

Lorsqu'il emprunte le trottoir ou la voie piétonne, le conducteur d'une trottinette électrique est tenu de **céder la priorité aux piétons**, de ne pas gêner leur déplacement et de rouler à une vitesse **proche** de celle du piéton.

**Attention !** Il est **interdit** de transporter une autre personne en trottinette électrique.

Les enfants de moins de 10 ans pourront conduire une trottinette électrique uniquement dans une **zone résidentielle**, sous la surveillance d'un adulte.

### *Règles de circulation des moyens de déplacement individuel (les skateboards électriques, les gyroroues, les hoverboards etc.)*

Le conducteur d'un moyen de déplacement individuel est obligé d'emprunter une **piste cyclable**, avec **une vitesse maximale de 20 km/h**. Dans le cas d'une piste cyclable mixte piétons-vélos, le conducteur doit céder la priorité aux piétons.

L'utilisation du **trottoir** ou de la **voie piétonne** est autorisée à titre exceptionnel lorsque qu'il n'y pas de piste cyclable.

Lorsqu'il emprunte le trottoir ou la voie piétonne, le conducteur d'un moyen de déplacement individuel est tenu de **céder la priorité aux piétons**, de ne pas gêner leur déplacement et de rouler à une vitesse **proche** de celle du piéton.

**Attention !** Il est **interdit** au conducteur d'un moyen de déplacement individuel de transporter une autre personne

Les enfants de moins de 10 ans pourront circuler des moyens de déplacement individuels uniquement dans une **zone résidentielle**, sous la surveillance d'un adulte.





## 11. Les numéros d'urgence

Face à une urgence en Pologne, les numéros à composer sont les suivants :

- 112 – téléphone d'urgence,
- 997 – police,
- 998 – sapeurs-pompiers,
- 999 – ambulance.

## 12. Le panneau récapitulatif présenté aux frontières

Lorsque vous arrivez aux frontières polonaises, vous verrez un panneau démontrant les vitesses autorisées en Pologne.

PL	≤ 3,5t	> 3,5t
	50	50
	90	70
	100	80
	120	
	140	

## 13. Les panneaux de signalisation

En général, les panneaux routiers dans les pays européens sont les mêmes. Cependant, certains panneaux en Pologne contiennent les inscriptions suivantes :



« Koniec » = fin d'un danger, d'une interdiction ou d'une obligation



Contrôle, suivre les instructions et au besoin, s'arrêter



Zone de circulation



Risque d'accident



Attention : ornières



Sortie de véhicule prioritaire



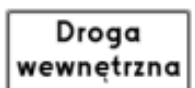
Zone à stationnement payant



Péage



Signalisation annonçant une déviation



Route interne (non publique)



Présence d'un radar



Signalisation territoriale (frontière, changement de district, de région ou de commune)

## 14. Quelques informations pratiques

Si vous prévoyez de conduire en Pologne, il est recommandé de retenir quelques expressions afin que vous ne soyez pas de surpris au volant.

**Polonais**

Autostrada  
 Cło  
 Fotoradar  
 Koleiny  
 Koniec  
 Kontrola graniczna  
 Kontrola drogowa  
 Kontrola prędkości  
 Lewa / Lewo  
 Niedziela  
 Nie dotyczy  
 Objazd  
 Od poniedziałku do piątku  
 Opłata  
 Otwarte  
 Pierwszeństwo  
 Piesi  
 Pobór opłat  
 Postój płatny  
 Prawa / Prawo  
 Prędkość  
 Samochód  
 Sobota  
 Straż pożarna  
 Strefa ruchu  
 Uwaga / Niebezpieczeństwo  
 W dni powszednie  
 Wjazd  
 Wyjazd  
 Wypadki  
 Zakaz wjazdu  
 Zamknięty

**Français**

Autoroute  
 Douane  
 Radar  
 Ornières  
 Fin  
 Contrôle douanier  
 Contrôle routier (police)  
 Contrôle de vitesse  
 Gauche  
 Dimanche  
 Ecepté  
 Déviation  
 Du lundi au vendredi  
 Péage  
 Ouvert  
 Priorité  
 Piétons  
 Péage  
 Parking payant  
 Droite  
 Vitesse  
 Voiture  
 Samedi  
 Pompiers  
 Zone de circulation  
 Attention / Danger  
 En semaine  
 Entrée  
 Sortie  
 Accidents (risque d'accidents)  
 Sens interdit  
 Fermé

## Questions ? Réponses !

### Les autoroutes sont-elles payantes en Pologne ?

**Oui.** Les autoroutes (A1, A2, A4) sont assujetties au péage. Cependant, certaines parties des autoroutes ne sont pas payantes, il faut donc le vérifier au préalable.

### La conduite d'un véhicule sous l'influence de l'alcool sur une route forestière est-elle un délit ?

**Oui.** Une route forestière est accessible au public – la conduite sous l'influence de l'alcool y est donc considérée comme un délit.

### Puis-je être soumis à un test de dépistage de drogues en cas de contrôle de police ?

**Oui.** Une personne détenue soupçonnée d'être sous l'influence de drogue est le plus souvent soumise à un test de drogue. Cependant, même si le résultat est positif, cela ne détermine pas encore si la personne sera passible d'une sanction de délit. En effet, un test de drogue n'est qu'une indication plausible qu'une substance est un stupéfiant. La police a le droit de prendre des mesures ultérieures.

### Suis-je obligé de créer un espace sur la route pour les véhicules prioritaires ?

**Oui.** À partir du 6 décembre 2019, une disposition concernant « le couloir de vie » (korytarz życia) pour les véhicules prioritaires a été introduite. Les conducteurs sont tenus de réduire la vitesse, s'arrêter, voire de sortir de la route. Jusqu'à présent, ce n'était qu'une pratique découlant de la culture de conduite.

## Un conducteur titulaire d'un permis de conduire étranger peut-il être sanctionné ou chargé de points de pénalité en Pologne ?

**Non.** Chaque citoyen d'un pays de l'UE peut être sanctionné pour des infractions routières commises en dehors de son pays de résidence, y compris la Pologne. Il est tenu de payer l'amende infligée conformément au tarif du pays où il a été sanctionné.

## REMARQUE

Ce petit guide a vocation à faire part d'informations générales sur les règles de conduite en Pologne afin que le lecteur puisse se comporter conformément aux lois en vigueur. Veuillez noter que nous avons souhaité vous présenter les règles de conduite les plus importantes – pour plus d'informations détaillées, il convient de consulter le Code de la route polonais.

Les informations présentées ne sont pas à elles seules suffisantes pour accomplir des formalités liées par exemple à un accident de route. Dans un tel cas, il est nécessaire ou recommandé de consulter un professionnel.

Les dispositions mentionnées ne concernent que les règles générales du Code de la route en Pologne.

## Avez-vous d'autres questions...?

### Contactez-nous !

**Alicja BIEN**



[a.bien@droitpolonais.fr](mailto:a.bien@droitpolonais.fr)

**Alicja TARKOWSKA**



[a.tarkowska@droitpolonais.fr](mailto:a.tarkowska@droitpolonais.fr)